

**20. Question de Madame Naïma BELKATHIR, Conseillère communal, du 7 février 2023 -- Vraag van mevrouw Naïma BELKATHIR, gemeenteraadslid, van 7 februari 2023.**

*Les emplacements choisis pour les stations cambio*

On est tous d'accord que l'accès à un véhicule Cambio est bien pratique pour les personnes n'ayant pas les moyens d'acheter une voiture et qui en ont besoin occasionnellement ou régulièrement pour faire leurs courses, rendre visite à leurs proches en famille.... Mais Je me tiens devant vous aujourd'hui pour porter à votre attention la colère croissante des citoyens de notre commune concernant les places de stationnement réservées aux véhicules partagés qui ont été mises en place sans compensation adéquate pour la suppression de places de stationnement pour les riverains. L'opérateur Cambio compte installés 52 stations à Schaerbeek sans compter l'autre opérateur qui souhaite également s'y installer. Il est devenu évident que ces places de stationnement réservées aux véhicules partagés vont entraîner une pénurie de places de stationnement pour les résidents de notre commune dans ce quartier de l'avenue Princesse Elisabeth, causant des problèmes de stationnement, des tensions entre les riverains et des retards pour les personnes qui ont besoin d'accéder à leur domicile. Vous allez certainement me répondre que plus les riverains utilisent cette formule moins ils auront besoin d'un véhicule privé c'est vrai mais encore une fois la sociologie d'un quartier n'est pas la même que dans un autre quartier. Ce sont des habitudes qui doivent être prise petit à petit sans brusquer quiconque. Quand les riverains seront prêts ce sera une demande qu'eux-mêmes formuleront ou que nous formulerons pour eux. Alors qu'il y a déjà deux sites dans le quartier, un au parking avenue Monplaisir parking SNCB et l'autre à la place Princesse Elisabeth. Nous devons prendre en compte les besoins de tous les citoyens de notre commune, et il est important de garantir que les places de stationnement réservées aux véhicules partagés ne soient pas mises en place au détriment des riverains. Il est donc urgent de prendre des mesures pour compenser la suppression de ces places de stationnement, que ce soit par la création de nouvelles places de stationnement, ou en limitant le nombre de véhicules partagés autorisés dans certaines zones.

Questions :

- Quelles sont les critères pris en compte pour l'attribution des places de stationnement à la société Cambio.
- Avez-vous effectué une étude adéquate pour évaluer les besoins de stationnement pour les voitures partagées dans notre commune dans les quartiers ?
- Les demandes dans certains quartiers doivent être plus grandes que dans d'autres, adapter l'offre à la demande

Je vous demande donc de prendre en compte les préoccupations des citoyens et de travailler avec eux pour trouver une solution qui garantira que tous les citoyens de notre commune pourront avoir accès à des places de stationnement adéquates.

Réponse :

Nous avons bien reçu votre question orale pour le Conseil Communal de 15 février 2023. Nous vous prions de trouver ci-dessous, les réponses à vos questions sous forme écrite.

**Concernant la question de savoir si on s'est basé sur une étude sur les besoins du stationnement pour les voitures partagées :**

Le projet PACS est un plan d'action communal de stationnement et se pose sur une étude dont le cahier de charge a été approuvé par le conseil communal. L'administration de la commune se réfère à cette étude quand elle fait ses propositions de localisation les nouvelles stations au collège.

Le développement de la pratique du car sharing à Schaerbeek est possible grâce aux nombreuses stations de car sharing « Cambio ». La couverture du territoire communal reste cependant incomplète, comme le montre la figure ci-dessous, à gauche.

La création de nouvelles stations permet une meilleure couverture pour les Schaerbeekois à un rayon de 400 m - soit plus au moins 5 minutes de marche. La partie du sud-est de Schaerbeek est moins couverte mais aussi peu résidentielle (p. 133 projet PACS).

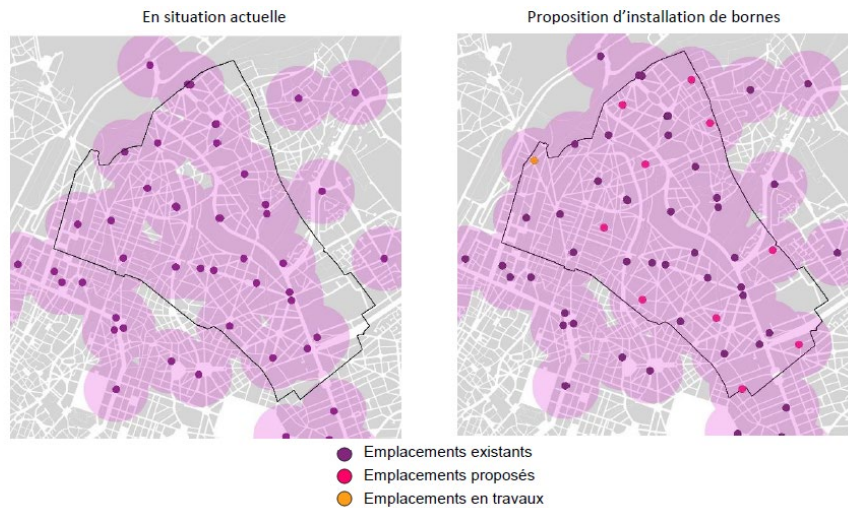


Figure 82 Couverture de Schaerbeek en station de Carsharing en situation actuelle

**Plan d'action**

Création de 10 nouvelles stations carsharing à Schaerbeek afin de compléter la couverture du territoire communal à un rayon de 400 m par station

**Concernant les critères pris en compte pour l'attribution des places de stationnement à la société Cambio :**

Afin d'accompagner la demande croissante pour les services de car sharing, le service Mobilité a rencontré les opérateurs Cambio et Get Around (deux seuls opérateurs fonctionnant sur le modèle « station-based ») qui se sont montrés favorables à la création de ces 10 nouvelles stations.

De manière complémentaire, et au regard des taux d'utilisation des véhicules Cambio en 2022, il est opportun d'étendre les stations. Les statistiques d'utilisation des véhicules Cambio montrent un taux d'utilisation des véhicules localisés à Schaerbeek d'environ 40%, ce qui est supérieur à la moyenne régionale. Par conséquent, les utilisateurs ont, souvent le weekend, un problème de pouvoir réserver leur voiture.

Avec la création de 3 emplacements par station (plutôt que les 2 emplacements habituels), Cambio peut y ajouter un véhicule utilitaire, ce qui est fortement demandé par les utilisateurs dans certains quartiers.

**Concernant la question d'adapter l'offre à la demande :**

Effectivement, l'offre prend en compte la demande et aussi la couverture géographique comme expliqué au-dessus.